PARTAGEZ VOS IDÉES
ET CONTRIBUEZ AUX PROJETS D'AVENIR



Candidatez pour rejoindre le collège citoyen du Conseil de Développement

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous habitez l'une des 92 communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence ?

Vous avez des idées, des expériences à partager ?

Vous souhaitez agir concrètement pour améliorer le quotidien de la population métropolitaine et contribuer aux grands projets du territoire ?

Le Conseil de Développement (CoDev) vous ouvre ses portes.

Le CoDev rassemble 180 bénévoles, dont 90 citoyennes et citoyens engagés, pour dialoguer, échanger et construire ensemble l'avenir de la Métropole. Mobilité, environnement, logement, emploi, économie, jeunesse… Chaque idée compte, chaque proposition éclaire la décision publique et enrichit les réflexions des élues et élus métropolitains.

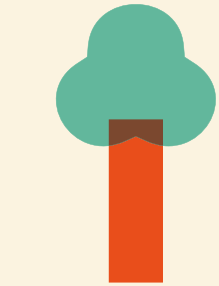
Aujourd'hui, la Métropole Aix-Marseille-Provence lance un appel à candidatures pour renouveler le collège citoyen, pour le mandat 2026/2032.



Pourquoi devrais-je m'engager ?

En rejoignant le CoDev, vous pourrez :

- Partager vos idées et participer aux débats sur les grands enjeux métropolitains ;
- Contribuer à des propositions concrètes pour améliorer la qualité de vtie des habitantes et des habitants ;
- Échanger avec des femmes et des hommes venus de tous horizons ;
- Faire entendre votre voix sur les sujets qui façonnent l'avenir du territoire ;
- Prendre part à une aventure collective au service de l'intérêt général.





Comment puis-je candidater ?

Du 09/11/2026 au 18/12/2026, déposez votre candidature :

En scannant le QR Code

Sur le site du Conseil de Développement rubrique « Votre participation » :

conseil-developpement.ampmetropole.fr

Et après ?

Toutes les candidatures seront analysées avec soin afin de vérifier leur recevabilité. Parmi toutes celles retenues et afin de refléter pleinement la richesse et la diversité du territoire, il sera procédé à un tirage au sort sur la base de 4 critères pour veiller à un équilibre entre femmes et hommes, une représentativité variée des âges, des catégories socio-professionnelles et des lieux de résidence au sein de la métropole.

Si votre candidature est retenue, nous vous contacterons pour que vous confirmiez votre engagement.

Pour en savoir plus sur le Conseil de Développement :

conseil-developpement.ampmetropole.fr



VOTRE VOIX COMPTE!
VOS IDÉES, VOTRE EXPÉRIENCE
ET VOTRE ENGAGEMENT PEUVENT
FAIRE LA DIFFÉRENCE.

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE